



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE

FONDÉ EN 1829 PAR LES AUTEURS DU BON JARDINIER

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. A. BARRAL

RÉDACTEUR EN CHEF DU *Journal d'Agriculture pratique*

MEMBRE DES SOCIÉTÉS IMPÉRIALES ET CENTRALES D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE DE FRANCE,

DES ACADÉMIES OU SOCIÉTÉS AGRICOLES OU HORTICOLES D'ALEXANDRIE, DE FLORENCE, GENÈVE, LUXEMBOURG, MILAN, MOSCOU, MUNICH, NEW-YORK, PESARO, ROVERETO, SAINT-PÉTERSBOURG, SALERNE, SPALATO, STOCKHOLM, TURIN, VARSOVIE, VIENNE, ETC.

AVEC LE CONCOURS DE MM.

D'AIROLES, ANDRÉ, BAILLY, BALTET, GEORGES BARRAL, BONCENNE, BOSSIN, BOUSCASSE, BUCHÈTET,
CARON, CARRIÈRE, CHABERT, CHAUVELOT, COURTOIS, DOUMET, DU BREUIL, DURUPT, FERLET, GAGNAIRE,
GLADY, GLOEDE, GROENLAND, GUILLIER, GUYOT, HARDY,
MOULLET, LACHAUNE, DE LAMBERTYE, LAUJOLET, LECOQ, LENAIRE, MARTINS, DE MORTILLET,
MAUDIN, D'OUNOUS, PÉPIN, SISLEY, VERLOT, VILMORIN, ETC.

37^e ANNÉE. — 1866

PARIS
LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE

26, RUE JACOB, 26

1866

leurs ont créés au détriment du genre *Aster* tel que Linné le considérait, par exemple les *Biotia*, *Galatella*, *Diplostephium*, etc. — il n'est peut-être aucune espèce, disons-nous, qui soit plus digne de figurer dans les jardins.

Comme on a pu le remarquer dans la description qui précède, l'*Aster turbinellus* possède, pour ainsi dire, toutes les qualités qu'on peut désirer voir réunies dans ces plantes : ainsi au peu d'élévation des tiges, qui se ramifient à une faible hauteur au-dessus du sol, se joint une floraison continue et tellement abondante que les feuilles sont cachées par les fleurs, ce qui, nous le répétons, donne à l'ensemble des touffes l'aspect d'une gerbe fleurie légère et fort gracieuse.

L'*Aster turbinellus* est originaire de la Louisiane. Le pied qui a fleuri cette année à l'école de botanique du Muséum, a été, l'an dernier, préservé sous châssis froid et mis en pleine terre au printemps; mais il est plus que certain que cette plante, d'ailleurs parfaitement rustique à Genève, supportera la pleine terre sous le climat de Paris. L'*Aster turbinellus* est peu ou point traçant, ce qui en rend la multiplication par éclats sinon difficile du moins plus difficile que celle des espèces à tiges souterraines longuement rampantes; l'époque la plus convenable pour diviser les touffes est la période comprise entre le mois de février et le mois d'avril.

B. VERLOT.

PELARGONIUM ZONALE MISTRIS'S POLLOCK.

Depuis quelque temps certains horticulteurs anglais ont cherché à répandre la croyance que ce *Pelargonium* à feuilles tricolores avait été obtenu par le semis; nous ne l'avons jamais cru.

Aussi sommes-nous heureux de trouver, dans le dernier numéro du *Gardner's Magazine*, une lettre de M. Golin Buschon, de Springfield, annonçant que, pour propager largement cette plante, il avait déposé un

bon nombre de pieds pour les multiplier par tronçons de racines, mais qu'alors toutes les plantes qu'il en obtint eurent des feuilles unicolores.

Cela prouve incontestablement que cette variété n'est qu'un accident fixé, et que par conséquent les horticulteurs perdraient leur temps à chercher de nouvelles variétés de *Pelargonium* zonales à feuilles panachées, par les semis.

JEAN SISLEY.

CYPRIPEDIUM INSIGNE, VAR. CHANTINII.

Il y a quelques années, l'horticulture fut enrichie d'une variété de *Cypripedium insigne* propagée par M. L. Van Houtte, horticulteur à Gand, qui la devait aux soins de MM. William Maule et C^{ie}, de Bristol.

Pour ce motif, elle fut nommée *Mauleii*. Comme le type, cette variété paraît être originaire du Népal.

Aujourd'hui, parmi la belle collection de *Cypripédiées* réunie au fleuriste de la ville de Paris par M. Barillet, on remarque une autre variété de *Cypripedium* baptisée du nom d'*insigne Chantinii*.

Cette appellation lui vient sans doute de ce que M. Chantin, l'ayant reçue dans un lot de l'espèce type que la maison Veitch, de Londres, lui avait expédiée, l'a le premier connue en France.

Il l'a cédée ensuite à M. Bertrand, ama-

teur distingué de la Queue-en-Brie, qui l'a échangée avec le fleuriste de la ville pour d'autres végétaux.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur son origine.

Cette variété se distingue du *Cypripedium insigne* de même que de la variété déjà connue par son feuillage plus long et plus raide; ses fleurs se tiennent plus droites, le sépale supérieur est plus largement bordé de blanc pur, en outre, il porte jusque sur cette bordure de nombreuses taches d'un pourpre carminé; le labelle est jaune foncé, légèrement lavé de carmin. Mais ce qui le caractérise, c'est la macule blanche dont est terminé le sépale inférieur et que l'on ne trouve pas dans le type, ni dans la variété *Mauleii*.

RAFARIN.

RHODOTYPUS KERRIOIDES.

Arbuste sous-frutescent, atteignant 50-60 centimètres de hauteur. Feuilles caduques pétiolées, opposées, ovales, irrégulièrement dentées-ciliées, à dents très-

aiguës, inégales, très-fortement nervées, d'un vert clair bien qu'assez foncé. Pétiole court (2-4 millimètres), portant à sa base deux stipules linéaires, presque fili-